



COMMUNIQUE

NOVISSSEN Rassemblement du lundi 21 mars à Amiens

Novissen, soutenue par 23 associations, appelle ce lundi 21 mars à un rassemblement de soutien au Préfet de Picardie M. De Mester et au Ministère de l'Environnement qui exercent un recours en Conseil d'Etat contre la décision du Tribunal Administratif d'Amiens de décembre dernier de suspendre les amendes infligées à MM.Ramery et Welter pour infraction grave concernant le nombre d'animaux autorisés sur le site de la ferme dite des 1000 vaches.

La population, déjà opposée dans sa très large majorité à ce projet d'usine à vaches comme l'a montré la récente enquête publique concernant son extension, est aujourd'hui scandalisée par cette décision qu'elle considère tout simplement comme un encouragement à la délinquance économique. Le soi-disant accord tacite avec la préfecture invoqué par Michel Welter ne tient pas et le pseudo regroupement de troupeaux revendiqué n'est pour Novissen qu'une tentative de régularisation a posteriori d'une situation totalement illégale.

Novissen et les associations présentes demandent aux services de l'Etat que le droit soit respecté et que les promesses de Madame la Préfète Nicole Klein en juin dernier soient appliquées : pas d'étude de dossier d'extension tant que le promoteur n'est pas revenu aux 500 vaches autorisées. Ceci est un engagement de la préfecture qui doit être tenu comme doit l'être la promesse du ministre de l'agriculture M. Le Foll d'exiger des sanctions exemplaires : les 170.000 € d'amendes dues aujourd'hui par Michel Ramery et Michel Welter doivent être payées avant toute demande d'extension ou de régularisation.

Une décision positive de la Préfecture concernant la demande du promoteur de passer à 880 vaches alors qu'il est toujours officiellement en totale infraction serait complètement incompréhensible pour la population qui y verrait à juste titre un passe-droit inadmissible et une nouvelle provocation manifeste.

La seule réponse possible de la part de l'Etat est de dire NON : toute autre réponse serait un reniement de la parole donnée et un véritable affront pour tous ceux qui respectent la loi et la réglementation.

Novissen remet ce jour un euro symbolique à la Préfecture en signe de soutien à son recours en Conseil d'Etat.

Avec le soutien des associations :

- DECAVI
- AFFAAD
- Paroles d'Animaux
- Bien Vivre au Cœur des Trois Rivières
- Agir pour l'Environnement
- Decicamp
- Confédération Paysanne
- AIVES
- Sous le Vent les Pieds sur Terre
- Houille-Houille-Houille
- AMAP de Rue
- ACIPA Notre Dame Des Landes
- One Voice
- L214
- Welfram
- Ecologie Sans Frontière
- CIWF France
- Greenpeace Lille
- FAMAP de Picardie
- Désobéir
- La boîte sans projet
- Association de Protection de l'Environnement de l'Adresis
- CEDPA de Notre Dame Des Landes
- Amis de la Conf. du Pas-de Calais